

# Les motivations des bénévoles dans les programmes conçus pour les jeunes

Harold A. Riemer et Kim Dorsch

## La motivation, qu'est-ce que c'est?

La motivation, c'est ce qui pousse les gens à agir et qui conditionne dans une large mesure le choix des actions auxquelles ils consacrent leur énergie. Pour que les gens restent motivés, il importe que les motivations particulières qui déterminent leur comportement trouvent leur satisfaction.

## La recherche

Un travail de recherche soutenu par le Centre de développement des connaissances, une initiative du Centre canadien de philanthropie, a permis de cerner plusieurs motivations différentes chez les personnes qui s'engagent en qualité de bénévole au sein de programmes conçus pour les jeunes. Un total de 1 119 bénévoles travaillant en Colombie-Britannique, en Alberta, dans la Saskatchewan et le Manitoba pour les Scouts et les Guides du Canada ont répondu à une enquête en 38 points. Ils ont évalué les raisons (motivations) pour lesquelles ils se sont engagés en qualité de bénévole, à partir d'une échelle de 1 (totalement faux dans mon cas) à 7 (totalement vrai dans mon cas).<sup>1</sup> Les valeurs les plus élevées révèlent les motivations les plus importantes chez les personnes ayant répondu à l'enquête.

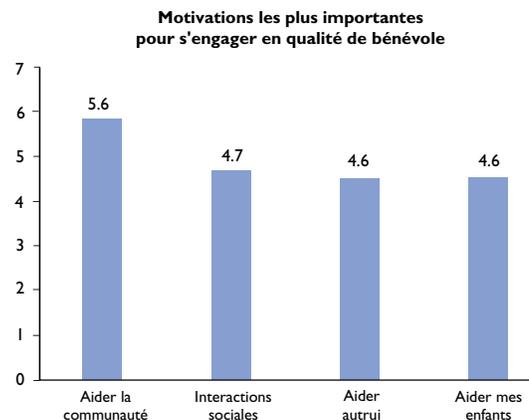
Parmi les personnes qui ont répondu à notre enquête :

- 88 % d'entre elles étaient des parents;
- 12 % d'entre elles étaient sans enfant. L'âge de plus de deux tiers—des personnes appartenant à cette catégorie (67 %) s'échelonnait entre 14 et 24 ans;
- 79 % d'entre elles avaient au moins un enfant qui participait activement au programme pour lequel elles travaillaient bénévolement (les Scouts ou les Guides). L'âge de presque toutes les personnes appartenant à cette catégorie (94 %) était supérieur à 24 ans; 67 % d'entre elles étaient âgées de 35 à 54 ans.

## Pourquoi des personnes travaillent-elles bénévolement au sein de programmes conçus pour les jeunes?

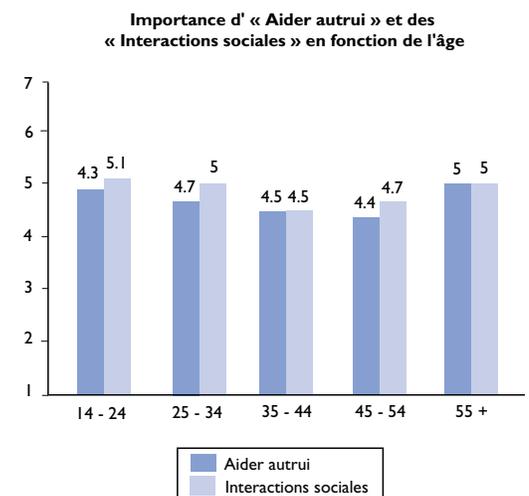
Les quatre raisons les plus importantes invoquées par les personnes ayant répondu à l'enquête pour justifier leur engagement en qualité de bénévole sont les suivantes :

1. **Aider la collectivité.** Les bienfaits qu'un organisme particulier apporte à la communauté où vivent les bénévoles constituent la plus forte motivation pour s'engager en qualité de bénévole au sein de programmes conçus pour les jeunes.



2. **Interagir socialement.** Leur engagement en qualité de bénévole au sein de programmes conçus pour les jeunes permet à ces participants de rencontrer d'autres personnes ou de se faire de nouveaux amis. Un examen plus approfondi de ce facteur révèle que son degré de pertinence varie également en fonction de l'âge. En effet, les bénévoles âgés de moins de 35 ans et ceux âgés de plus de 54 ans attachent une plus grande importance à cette motivation que les autres bénévoles.

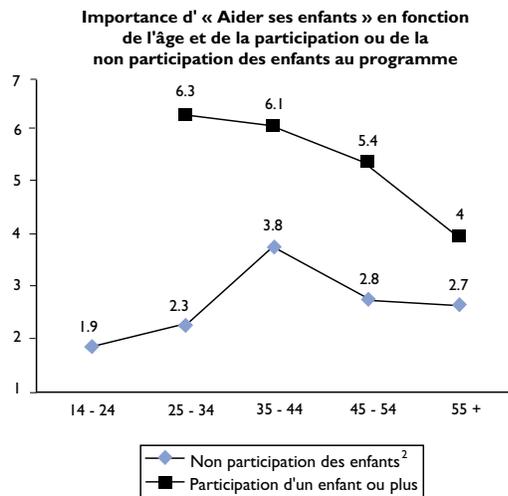
3. **Aider autrui.** Aider autrui et plus particulièrement les personnes les moins chanceuses, importe également pour ceux qui s'engagent en qualité de bénévole au sein de programmes conçus pour les jeunes. Un examen plus attentif de ce facteur révèle que son degré de pertinence varie également en fonction de l'âge. Les bénévoles âgés de moins de 35 ans et ceux âgés de plus de 54 ans attachent une plus grande importance à cette motivation que les autres bénévoles.



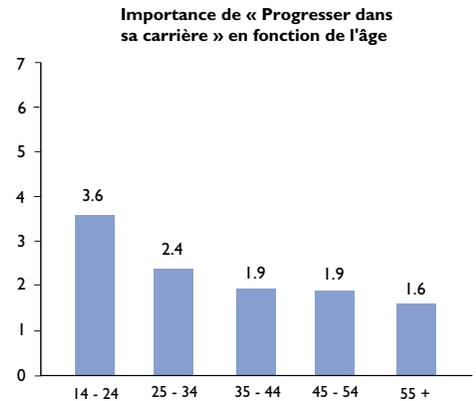
<sup>1</sup> Des questionnaires ont été expédiés à un total de 2 000 personnes entre juillet et octobre 2003; 1 119 personnes y ont répondu, soit un taux de réponse de 56 %.



**4. Aider ses propres enfants.** Une motivation importante chez de nombreuses personnes qui s'engagent en qualité de bénévole au sein des programmes conçus pour les jeunes consiste à veiller à ce que leurs enfants vivent une expérience positive. La pertinence relative de ce facteur varie selon l'âge des bénévoles, s'ils sont parents ou non et si leurs enfants participent au programme ou non. Les personnes dont les enfants participent au programme sont plus susceptibles de signaler que l'aide qu'ils apportent à leurs propres enfants explique leur engagement en qualité de bénévole. Les personnes âgées de 35 à 44 ans sont également dans ce cas. Les personnes âgées de 35 à 44 ans, dont les enfants participent au programme, sont les plus susceptibles d'attacher une grande importance à cette raison. Cette motivation perd de sa force au fur et à mesure que les personnes ayant répondu à l'enquête gagnent en âge.



**5. Progresser dans sa carrière.** Bien que la progression dans sa carrière constitue globalement un facteur moins pertinent dans la motivation pour l'engagement en qualité de bénévole, sa pertinence est relativement plus forte chez les bénévoles âgés de 14 à 24 ans.



## Recommandations

Quels enseignements peut-on tirer de ce qui précède pour les organismes qui souhaitent recruter des bénévoles pour des programmes conçus pour les jeunes? Voici quelques conseils :

- Les parents des enfants qui participent à des programmes conçus pour les jeunes forment une réserve de bénévoles éventuels déjà sensibilisés. Bien qu'il soit toujours bénéfique de souligner les avantages que la communauté locale retire des programmes conçus pour les jeunes, de nombreux parents réagiront plus favorablement si les avantages qu'en retirent leurs propres enfants sont soulignés.
- Les bienfaits de l'interaction sociale et la possibilité de venir en aide à autrui devraient être mis en valeur auprès des adultes plus âgés.
- Les jeunes adultes forment un groupe de bénévoles éventuels qu'il ne faudrait pas négliger. Les personnes chargées du recrutement devraient insister sur le fait que l'engagement en qualité de bénévole permet de venir en aide à la communauté et à autrui et d'interagir socialement, mais aussi sur les avantages de l'engagement en qualité de bénévole pour la progression de leur carrière.

<sup>2</sup> Les personnes ayant répondu à l'enquête peuvent estimer que leur engagement en qualité de bénévole profite à leurs enfants d'une certaine façon, même si leurs enfants ne participent pas directement à des programmes conçus pour les jeunes.

Centre de développement des connaissances  
 Centre canadien de philanthropie  
 425, avenue University, bureau 700  
 Toronto (Ontario)  
 Canada, M5G 1T6  
 Tél. : 416 597-2293  
 Téléc. : 416 597-2294

Le Centre de développement des connaissances du Centre canadien de philanthropie est financé dans le cadre du Programme des partenariats communautaires du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celle du ministère du Patrimoine canadien.

